

(N° 206.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 31 MARS 1847.

Rapport de la Commission des Naturalisations sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Frédéric Heyerdahl, capitaine de navire à An- vers.

(Voir le N° 281, session 1844-1845 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né à Christianzand (Norwège), le 19 juin 1803, et exerçait la profession de marin; étant venu s'établir à Anvers, il a constamment navigué depuis l'an 1838 du port d'Anvers, sur des navires belges vers les pays lointains, en qualité de capitaine de navire.

Les autorités consultées ont donné les meilleurs renseignements sur sa demande en naturalisation ordinaire. Elle a été prise en considération dans la Chambre des Représentants, à l'unanimité. Il pourra jouir du bienfait de la loi, qui lui accorde l'exemption du droit d'enregistrement sur les naturalisations, dont le délai expire le 21 juillet 1847.

Le Marquis DE RODES, Rapporteur.